

DÉCLARATION DES REVENUS 2013

13



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
EDITIONS
FRANCIS
LEFEBVRE
La solution juridique

Envoyez votre déclaration au centre des finances publiques
de votre domicile **au plus tard le 20 mai**
ou déclarez sur impots.gouv.fr.

Vous déposez une déclaration pour la première fois Cochez ▶

Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez: N° FIP ▶

N° fiscal ▶

N° fiscal du conjoint ▶

9 4 0 4 7 2 8 1 5 6 2 6 0 9 7 8 9 3 A

1 9 5 3 8 4 5 9 5 7 1 5 4 C

1 0 9 8 5 0 5 4 9 4 1 0 7 C

NUMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 Monsieur Madame

Nom de naissance: R E V E L L A T

Prénoms: P H I L I P P E

Date de naissance: 2 8 / 1 2 / 1 9 6 0

Lieu de naissance: 9 1 O R S A Y

DÉPARTEMENT: COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

DÉCLARANT 2 Monsieur Madame

Nom de naissance: S T R O P I A N O

Prénoms: E v e l y n e

Date de naissance: 1 5 / 0 2 / 1 9 6 1

Lieu de naissance: 3 8 G R E N O B L E

DÉPARTEMENT: COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés:

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2014

Adresse: 1 2 9 B o u l e v a r d P A S T E U R

NUMÉRO: RUE

9 4 3 6 0 B R Y S U R M A R N E

CODE POSTAL: COMMUNE

Appartement: NUMÉRO ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

Statut: PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATUITEMENT NOM DU PROPRIÉTAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Déménagement en 2013 Indiquez votre adresse au 1^{er} janvier 2013 et la date du déménagement: / / 2 0 1 3

Adresse: NUMÉRO RUE

CODE POSTAL: COMMUNE

Déménagement en 2014 Indiquez votre adresse actuelle et la date du déménagement: / / 2 0 1 4

Adresse: NUMÉRO RUE

CODE POSTAL: COMMUNE

Appartement: NUMÉRO ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez la case ØRA

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

Tél: _____ À _____ Le _____

Mél: _____

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, cochez la case et apposez votre cachet ØTA

SERVICES GESTIONNAIRES	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
------------------------	--------------------------------------	------------------------------------

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2013

Marié(e)s M Célibataire C
 Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
 Pacsé(e)s O

Date des changements en 2013

– Mariage X / 2 0 1 3 Pacs X / 2 0 1 3
 N° fiscal de votre conjoint
 Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2013 B
 – Divorce/séparation/rupture de Pacs Y / 2 0 1 3
 – Décès: déclarant 1 Z / 2 0 1 3
 déclarant 2 Z / 2 0 1 3

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire**1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage**

Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2013 et vous avez un enfant:
 • majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
 • ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre,
 et vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années
 au cours desquelles vous viviez seul L

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2013, remplissait ces conditions F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre:

– Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et:
 • vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions;
 • ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé après l'âge de 75 ans, remplissait ces conditions;
 • ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2013, remplissait ces conditions W
 – Vous êtes mariés ou liés par un Pacs et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions S
 – Vous avez une pension de veuve de guerre G

B I PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1^{er} janvier 2013, vous viviez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, *cochez la case* T

C I PERSONNES À CHARGE EN 2013**Enfants à charge**

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2013 ou nés en 2013 ou handicapés quel que soit l'âge F 2
 Année de naissance: 1995 | 1992 | | | |

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité G

Année de naissance: | | | | |

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

REVELLAT AXEL - Né(e) le 23/05/1995 - 91 EVRY

REVELLAT FLAVIEN - Né(e) le 15/07/1992 - 91 EVRY

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2013 ou nés en 2013 ou handicapés quel que soit l'âge H
 Année de naissance: | | | | |

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité I

Année de naissance: | | | | |

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% R
 Année de naissance: | | | | |

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2013 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Nom, prénom

Date et lieu de naissance

Nom, prénom

Date et lieu de naissance

E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Revenus d'activité	1AJ	51 606	1BJ	8 370	1CJ		1DJ	
Autres revenus imposables <i>préretraite, chômage</i>	1AP		1BP		1CP		1DP	
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i>	1AK		1BK		1CK		1DK	
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI	COCHEZ <input type="checkbox"/>	1BI	COCHEZ <input type="checkbox"/>	1CI	COCHEZ <input type="checkbox"/>	1DI	COCHEZ <input type="checkbox"/>
Revenus d'heures supplémentaires exonérées effectuées en 2012, payées en 2013	1AU		1BU		1CU		1DU	

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI *Pour recevoir votre prime, joignez obligatoirement un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué*

Activité à temps plein exercée toute l'année 2013	1AX	COCHEZ <input checked="" type="checkbox"/> P	1BX	COCHEZ <input checked="" type="checkbox"/> P	1CX	COCHEZ <input type="checkbox"/>	1DX	COCHEZ <input type="checkbox"/>
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année <i>y compris heures supplémentaires exonérées</i>	1AV		1BV		1CV		1DV	

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

	FOYER		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Montant du RSA « complément d'activité »	1BL		1CB		1DQ	

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Pensions, retraites, rentes	1AS		1BS		1CS		1DS	
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT		1BT					
Pensions alimentaires perçues	1AO		1BO		1CO		1DO	

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

	moins de 50 ans		de 50 à 59 ans		de 60 à 69 ans		à partir de 70 ans	
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW		1BW		1CW		1DW	

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	2DH	
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire	2EE	

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*

Revenus des actions et parts	2DC	
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA	2FU	
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans	2CH	

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions	2TS	13 795
Produits de placement à revenu fixe	2TR	1
Produits de placement à revenu fixe inférieurs à 2 000 € taxables sur option à 24 %	2FA	

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG	
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH	13 796
Frais et charges déductibles	2CA	
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB	
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2013	2CK	

3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Montant net après abattement pour durée de détention : plus-value imposable	3VG		perte 2013	3VH	
--	-----	--	------------	-----	--

Abattement net pour durée de détention : appliqué sur des plus-values	3SG		appliqué sur des moins-values	3SH	
--	-----	--	-------------------------------	-----	--

En cas de pertes antérieures à 2013 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP

4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier: recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE	
---	-----	--

Adresse de la location

Revenus fonciers imposables	4BA	11 605
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD	13 306
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF	
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	4BZ	COCHEZ <input checked="" type="checkbox"/> P

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine	6DE	<input type="text"/>
		1 ^{ER} ENFANT 2 ^E ENFANT
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs: <i>décision de justice définitive avant 2006</i>	6GI	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>): <i>décision de justice définitive avant 2006</i>	6GP	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>)	6GU	<input type="text"/>
Déductions diverses	6DD	<input type="text"/>

Nom et adresse des bénéficiaires des pensions et nature des déductions diverses

ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	6RS	6RT	6RU
Rachats de cotisations PRÉFON, COREM et CGOS	6SS	6ST	6SU
Plafond de déduction	6PS	6PT	6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint			6QR <input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2013 <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i>			6QW <input type="checkbox"/> COCHEZ
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO	6QS	6QT	6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons à des organismes établis en France

- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (<i>maximum 521 €</i>)	7UD	<input type="text"/>
- Dons et cotisations versés aux partis politiques	7UH	<input type="text"/>
- Autres dons (<i>associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général...</i>)	7UF	<input type="text"/> 61
	2008	2009
- Report années antérieures	7XS	7XT
	2010	2011
	7XU	7XW
	2012	7XY

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
.....	7AC	7AE	7AG

Nombre d'enfants poursuivant leurs études

	COLLÈGE	LYCÉE	ENS. SUPÉRIEUR
- Enfants à charge	7EA	7EC	7EF
- Enfants à charge en résidence alternée	7EB	7ED	7EG

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1^{er} janvier 2013

	1 ^{ER} ENFANT	2 ^E ENFANT	3 ^E ENFANT
- Enfants à charge	7GA	7GB	7GC
- Enfants à charge en résidence alternée	7GE	7GF	7GG

Nom et adresse des bénéficiaires

Services à la personne. Sommes versées pour l'emploi à domicile:

• si en 2013 vous (<i>et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé</i>) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi	7DB	<input type="text"/>
• si en 2013 vous (<i>ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé</i>) étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi	7DF	<input type="text"/>
• si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA	7DD	<input type="text"/>
- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65, ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses	7DL	<input type="text"/>
- Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile	7DQ	<input type="checkbox"/> COCHEZ
- Vous (<i>ou votre conjoint ou une personne à votre charge</i>) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 %	7DG	<input type="checkbox"/> COCHEZ

Nom et adresse des bénéficiaires

Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap

.....	7GZ	<input type="text"/>
		1 ^{RE} PERSONNE 2 ^E PERSONNE

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

.....	7CD	<input type="text"/>
-------	-----	----------------------

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale *Offres de prêt émises avant le 1.1.2011*

- Logements anciens acquis du 6.5.2007 au 30.9.2011 et logements neufs acquis ou construits du 6.5.2007 au 31.12.2009	7VY	PREMIÈRE ANNUITÉ	ANNUITÉS SUIVANTES
.....	7VZ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2010 au 31.12.2010	7VW	<input type="text"/>	7VV
- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2011 au 30.9.2011	7VU	<input type="text"/>	7VT
- Logements neufs BBC acquis ou construits du 1.1.2009 au 30.9.2011	7VX	<input type="text"/>	

8 I DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises à la retenue à la source</i>	8BY	8CY
Plus-values en report d'imposition non expiré	8UT	<input type="text"/>
Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>si vous n'avez pas uniquement des salaires et pensions exonérés</i>	8TI	<input type="text"/>
Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français	8TK	<input type="text"/>
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i>	8FV	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Contrats d'assurance-vie conclus à l'étranger <i>joignez la liste des contrats</i>	8TT	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Comptes bancaires à l'étranger <i>joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i>	8UU	<input type="checkbox"/> COCHEZ

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE REVENUS 2013 COMPLÉMENTAIRE

13



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



Nom	R E V E L L A T
Prénom	P H I L I P P E
Adresse	1 2 9 B o u l e v a r d P A S T E U R 9 4 3 6 0 B R Y S U R M A R N E

1 | SALAIRES, GAINS DE LEVÉE D'OPTIONS

Gains de levée d'options sur titres en cas de cession ou de conversion au porteur dans le délai d'indisponibilité

Inscrivez les gains sur la ligne correspondant au temps écoulé entre l'attribution de l'option et la cession

ou la conversion au porteur des titres.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
ENTRE 1 ET 2 ANS	1TV	1UV
ENTRE 2 ET 3 ANS	1TW	1UW
ENTRE 3 ET 4 ANS	1TX	1UX

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 1TT

Gains et distributions provenant de parts ou actions de *carried-interest*, déclarés cases 1AJ ou 1BJ, soumis à la contribution salariale de 30% 1NY

Agents d'assurance: salaires exonérés option pour le régime fiscal des salariés 1AQ

Salariés impatriés: salaires et primes exonérés 1DY

Salaires imposables à l'étranger (non déclarés cases 1AJ ou 1AC et suivantes) retenus pour le calcul de la prime pour l'emploi 1LZ

Remplissez également le cadre PPE de votre déclaration n° 2042

Sommes exonérées transférées du CET au PERCO ou à un régime supplémentaire de retraite d'entreprise 1SM

SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

Remplissez ces lignes si vous ne percevez pas d'autres revenus de source étrangère.

N'indiquez pas ces revenus ligne 8TI de la déclaration n° 2042 ni lignes 1LZ, 1MZ de la déclaration n° 2042 C.

Salaires exonérés Salaires exonérés de source étrangère, salaires exonérés des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs)...

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Total de vos salaires exonérés 1AC		1BC	1CC	1DC
Montant de l'impôt acquitté à l'étranger 1AD		1BD	1CD	1DD
Frais réels liste détaillée sur papier libre 1AE		1BE	1CE	1DE

Prime pour l'emploi Pour recevoir votre prime, joignez obligatoirement un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué

Activité à temps plein exercée à l'étranger toute l'année 1AX COCHEZ

Sinon, nombre d'heures payées à l'étranger dans l'année 1AG

Pensions exonérées de source étrangère

Total des pensions nettes encaissées 1AH

Pays de provenance des revenus de source étrangère

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2G0

Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impôt restituables 2BG

Déficits des années antérieures non encore déduits:

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
2AA	2AA	2AL	2AM	2AN	2AQ	2AR

Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50%) 2DM

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :		
- gains taxables à 18 %	3VD <input type="text"/>	3SD <input type="text"/>
- gains taxables à 30 %	3VI <input type="text"/>	3SI <input type="text"/>
- gains taxables à 41 %	3VF <input type="text"/>	3SF <input type="text"/>
- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires	3VJ <input type="text"/>	3VK <input type="text"/>
- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10 %	3VN <input type="text"/>	3SN <input type="text"/>
Gains de cession de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise :		
- gains taxables à 19 %		3SJ <input type="text"/>
- gains taxables à 30 %		3SK <input type="text"/>
Distributions par des sociétés de capital-risque		3VL <input type="text"/>
Clôture du PEA :		
- avant l'expiration de la 2 ^e année : gain taxable à 22,5 %		3VM <input type="text"/>
- entre la 2 ^e et la 5 ^e année : gain taxable à 19 %		3VT <input type="text"/>
Abattement net pour durée de détention renforcé :		
appliqué sur des plus-values	3SL <input type="text"/>	appliqué sur des moins-values
		3SM <input type="text"/>
Abattement net pour durée de détention des titres en cas de départ à la retraite d'un dirigeant :		
appliqué sur des plus-values	3VA <input type="text"/>	appliqué sur des moins-values
		3VB <input type="text"/>
Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :		
plus-values exonérées (50 %)	3VQ <input type="text"/>	moins-values non imposables (50 %)
		3VR <input type="text"/>
Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque		3VC <input type="text"/>
Plus-values exonérées de cession de titres de jeunes entreprises innovantes		3VP <input type="text"/>
Plus-values exonérées de cession de participations supérieures à 25% au sein du groupe familial		3VY <input type="text"/>
Plus-values réalisées par les non-résidents :		
- plus-values de cession de droits sociaux <i>Article 244 bis B du CGI</i> et distributions de sociétés de capital-risque		3SE <input type="text"/>
- plus-values pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent du prélèvement de 45 %		3VE <input type="text"/>
- montant du prélèvement de 45 % versé en 2013		3VV <input type="text"/>
Plus-values en report d'imposition <i>Article 150-0 D bis du CGI</i> :		
- plus-values nettes réalisées en 2013		3WE <input type="text"/>
- plus-values dont le report a expiré en 2013		3SB <input type="text"/>
Plus-values nettes en report d'imposition <i>Article 150-0 B ter du CGI</i>		3WH <input type="text"/>
Transfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax"</i> :		
- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement		
• plus-values imposables au barème		3WA <input type="text"/>
• plus-values taxables à 19 %		3WF <input type="text"/>
- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement		
• plus-values nettes imposables au barème		3WB <input type="text"/>
• abattement pour durée de détention		3WD <input type="text"/>
• plus-values taxables à 19 %		3WG <input type="text"/>
• plus-values imposables au barème <i>Article 150-0 D bis du CGI</i>		3WI <input type="text"/>
• plus-values taxables à 19 % <i>Article 150-0 D bis du CGI</i>		3WJ <input type="text"/>
Plus-values imposables de cession d'immeubles ou de biens meubles		3VZ <input type="text"/>
Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi		3VW <input type="text"/>

4 | REVENUS FONCIERS

- Loyers courus du 1.1.1998 au 30.9.1998 soumis à la taxe additionnelle au droit de bail, provenant d'immeubles dont la location a cessé ou a été interrompue en 2013	4TQ <input type="text"/>
- Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2013 (investissements réalisés en 2009)	4BY <input type="text"/>
- Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface <i>Report de la déclaration n° 2042LE</i>	4BH <input type="text"/>

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS À IMPOSER SUIVANT LE SYSTÈME DU QUOTIENT

Montant total des revenus à imposer *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration* **ØXX**

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. *Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA*

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER (SUITE)

Reports concernant les investissements achevés ou acquis au cours des années antérieures

2012

Investissements achevés en 2012 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

Investissements réalisés en 2012

- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7GJ	<input type="text"/>
- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon avec promesse d'achat en 2011	7GK	<input type="text"/>

Investissements réalisés en 2011

- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7GL	<input type="text"/>
- investissements en métropole et dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon avec promesse d'achat en 2010 ..	7GP	<input type="text"/>

Investissements réalisés en 2010

- investissements en métropole et dans les DOM-COM	7GS	<input type="text"/>
- investissements en métropole et dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7GT	<input type="text"/>

Investissements réalisés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM	7GU	<input type="text"/>
---	-----	----------------------

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna :

report de 1/5 de la réduction d'impôt

- investissements réalisés en 2012	7GV	<input type="text"/>
- investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7GW	<input type="text"/>
- investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7GX	<input type="text"/>

2011

Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

Investissements réalisés en 2011

- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7HA	<input type="text"/>
- investissements en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon avec promesse d'achat en 2010	7HB	<input type="text"/>

Investissements réalisés en 2010

- investissements en métropole et dans les DOM-COM	7HD	<input type="text"/>
- investissements en métropole et dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HE	<input type="text"/>

Investissements réalisés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM	7HF	<input type="text"/>
---	-----	----------------------

Investissements réalisés et achevés en 2011 : report de 1/5 de la réduction d'impôt

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna	7HG	<input type="text"/>
Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna avec promesse d'achat en 2010	7HH	<input type="text"/>

2010

Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

Investissements réalisés en 2010

- en métropole	7HV	<input type="text"/>
- dans les DOM-COM	7HW	<input type="text"/>
- en métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HX	<input type="text"/>
- dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HZ	<input type="text"/>

Investissements réalisés en 2009

- en métropole en 2009; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009; dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques	7HT	<input type="text"/>
- dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques	7HU	<input type="text"/>

2009

Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement

- Investissements en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ; dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques	7HR	<input type="text"/>
- Investissements dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques	7HS	<input type="text"/>

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER (SUITE)

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

– Investissements :

- réalisés en 2009 et achevés en 2009, 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2009 **71A** 2010 **71B** 2011 **71E** 2012 **71M**

– Investissements :

- réalisés en 2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2010 **71C** 2011 **71D** 2012 **71S**

– Investissements :

- réalisés en 2011 et achevés en 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés en 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2011 **71F** 2012 **71Z**

– Investissements réalisés et achevés en 2012 : report du solde de réduction d'impôt de l'année 2012 **71G**

INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD

Investissements achevés ou acquis en 2013

Engagement de location à souscrire au titre de la première année pour laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail :

cochez la case **71I** **COCHEZ**

Adresse du logement ; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement :

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement OU

date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation..... **2013**

Investissements réalisés en 2013

– Engagement de réalisation de l'investissement en 2013 **71J**

– Promesse d'achat en 2012 **71U**

Investissements réalisés en 2012

– Engagement de réalisation de l'investissement en 2012 **71D**

– Promesse d'achat en 2011 **71E**

– Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

– • investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 **71F**

– • investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012..... **71G**

Investissements réalisés en 2011

– Engagement de réalisation de l'investissement en 2011 **71J**

– Promesse d'achat en 2010 **71L**

– Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

– • investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011..... **71N**

– • investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011..... **71V**

Investissements réalisés en 2010

– Avec promesse d'achat en 2009 **71W** en 2010 **71M**

Investissements réalisés en 2009..... **71O**

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2012 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

– réalisés en 2012..... **71V**

– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 **71W**

– réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ou réalisés en 2010 **71X**

– réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 **71Y**

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD (SUITE)

Reports concernant les investissements des années antérieures (suite)

Investissements achevés en 2011 : report de 1/9 de la réduction d'impôt

- réalisés en 2011..... 7IA
- réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ou réalisés en 2010 7IB
- réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7IC

Investissements achevés en 2010 : report de 1/9 de l'investissement

- réalisés en 2010..... 7IP
- réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009..... 7IQ
- réalisés en 2009..... 7IR

Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement 7IK

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

- Investissements :

- réalisés en 2009 et achevés en 2009, 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2009 7IS 2010 7IU 2011 7IX 2012 7IY

- Investissements :

- réalisés en 2010 et achevés en 2010, 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011 ou 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2010 7IT 2011 7IH 2012 7JC

- Investissements :

- réalisés en 2011 et achevés en 2011 ou 2012 ;
- réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés en 2012.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année..... 2011 7IZ 2012 7JI

- Investissements réalisés et achevés en 2012 : report du solde de réduction d'impôt de l'année 2012 7JS

TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE : LOI MALRAUX

- Opérations engagées avant le 1.1.2011 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7RD
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7RC

- Opérations engagées en 2011 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7RB
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7RA

- Opérations engagées en 2012 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7RF
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7RE

- Opérations engagées en 2013 :

- dans un secteur sauvegardé ou assimilé 7SY
- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)
ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) 7SX

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

Investissements locatifs dans le secteur touristique

– Acquisition d'un logement neuf : report des dépenses des années antérieures

	2008	2009	2010	2011	2012
.....	7XF <input type="text"/>	7XI <input type="text"/>	7XP <input type="text"/>	7XN <input type="text"/>	7UY <input type="text"/>

– Réhabilitation d'un logement : report des dépenses des années antérieures

	2008	2009	2010	2011	2012
.....	7XM <input type="text"/>	7XJ <input type="text"/>	7XQ <input type="text"/>	7XV <input type="text"/>	7UZ <input type="text"/>

Investissement locatif dans une résidence hôtelière à vocation sociale

Report des dépenses des années antérieures..... 2008 7XO 2009 7XK 2010 7XR

Prestations compensatoires

– Sommes versées en 2013..... 7WN
– Sommes totales décidées par jugement en 2013 ou capital reconstitué..... 7WO
– Capital fixé en substitution de rente..... 7WM
– Report des sommes décidées en 2012..... 7WP

Intérêts des prêts étudiants *contrats conclus entre le 1.9.2005 et le 31.12.2008*

– Intérêts versés en 2013..... 7UK
– Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal
• nombre d'années de remboursement du prêt avant 2013..... 7VO
• intérêts versés avant 2013..... 7TD

Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen

– Organismes d'aide aux personnes en difficulté (*maximum 521 €*)..... 7VA
– Autres organismes d'intérêt général..... 7VC

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale

– Équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées..... 7WJ
– Diagnostic préalable aux travaux et travaux de prévention des risques technologiques..... 7WL

Dépenses en faveur de la qualité environnementale des logements donnés en location *Report de la fiche 2041 GR*

Montant du crédit d'impôt calculé..... 7SZ

Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location *Report de la fiche 2041 GR*

Dépenses de diagnostic préalable aux travaux et travaux..... 7WR

Dépenses de protection du patrimoine naturel

– Dépenses réalisées en 2013..... 7KA
– Report de réduction d'impôt des années antérieures..... 2010 7KB 2011 7KC 2012 7KD

Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques..... 7NZ

Investissements forestiers

– Dépenses réalisées en 2013..... Acquisition 7UN Travaux 7UP
|..... Contrat de gestion 7UQ Assurance 7UL
– Si les travaux sont consécutifs à un sinistre, cochez la case..... 7UT COCHEZ
– Report des dépenses de travaux de l'année 2009..... Hors sinistre 7UU Après sinistre 7TE
– Report des dépenses de travaux de l'année 2010..... Hors sinistre 7UV Après sinistre 7TF
– Report des dépenses de travaux de l'année 2011..... Hors sinistre 7UW Après sinistre 7TG
– Report des dépenses de travaux de l'année 2012..... Hors sinistre 7UX Après sinistre 7TH

Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie..... 7UC

Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs..... 7UM

Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises

Conventions signées en 2010 ou 2011 ayant pris fin en 2013..... nombre 7LY dont handicapés 7MY

Souscription au capital de SOFICA..... 30% 7FN 36% 7GN

Intérêts d'emprunt pour reprise de société..... 7FH

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)

Souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion et de PME non cotées

- Souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion	7CF	<input type="text"/>
- Souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 : versement 2013	7CU	<input type="text"/>
- Report de versements des années antérieures :		
• souscription au capital de PME	2009 7CL	<input type="text"/>
	2010 7CM	<input type="text"/>
	2011 7CN	<input type="text"/>
	2012 7CC	<input type="text"/>
• souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de démarrage ou d'expansion	2012 7CQ	<input type="text"/>

Souscription de parts de FCP dans l'innovation 7GQ

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) 7FQ

Souscription de parts de FIP investis en Corse 7FM

Souscription de parts de FIP investis outre-mer par des personnes domiciliées outre-mer 7FL

8 | DIVERS

Retenue à la source en France *Report de l'annexe n° 2041 E* ou impôt payé à l'étranger *Report de la déclaration n° 2047* 8TA

Retenue à la source élus locaux *Voir document n° 2041 G1* 8TH

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère *Voir document n° 2041 GG*

Revenus imposables à la CRDS et à la CSG au taux de :

- salaires	7,5%	8TR	<input type="text"/>	revenus non salariaux	7,5%	8TQ	<input type="text"/>
- pensions, indemnités de maladie, etc	6,6%	8TV	<input type="text"/>	6,2%	8TW	<input type="text"/>
					3,8%	8TX	<input type="text"/>

Personnes non domiciliées en France

Revenus de source française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen 8TM

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ET* 8TN

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt 8TF

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus

Vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2011 ou 2012 8TD

IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

VOTRE PATRIMOINE NET IMPOSABLE AU 1.1.2014 EST SUPÉRIEUR À 1 300 000 € ET INFÉRIEUR À 2 570 000 €

Base nette imposable 9HI

Valeur brute du patrimoine 9FG

Versements ouvrant droit à réduction d'impôt

- Investissements dans les PME :			
• directs dans une société		9NE	<input type="text"/>
• par société interposée (holding)		9NF	<input type="text"/>
• par le biais de FIP		9MX	<input type="text"/>
• par le biais de FCPI		9NA	<input type="text"/>
- Dons à des organismes d'intérêt général établis en France		9NC	<input type="text"/>
- Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen		9NG	<input type="text"/>

Plafonnement *voir notice* 9PV

ISF payé à l'étranger 9RS

En cas de concubinage, cochez la case 9GL

En cas de mariage ou de Pacs en 2013, si vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2013, cochez la case 9GM

Nom et prénom du concubin ou du conjoint

Renseignements complémentaires

IMPOSITION

IMPÔT SUR LE REVENU - Loi de Finances pour 2014		Nom et adresse d'imposition			
Domicile fiscal: Métropole		Monsieur REVELLAT PHILIPPE & Madame REVELLAT Evelyne 129 Boulevard PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE Date de naissance : 28/12/1960 Date de nais. du conjoint ou du partenaire : 15/02/1961 Changement de situation de famille dans l'année : Non			
Situation Famille M	Cas partic.	Enf. Maj. Célibat. 0	Enf. Mariés ou chargés de famille 0	Pers. Rec. Infirmes 0	NOMBRE PARTS 3
Enf. mineurs ou infirmes en garde exclusive		F	<input type="text" value="2"/>	dont infirme(s) G <input type="text" value="0"/>	
Enf. mineurs ou infirmes en garde partagée		H	<input type="text" value="0"/>	dont infirme(s) I <input type="text" value="0"/>	
Nbre d'enfants à charge en garde exclusive poursuivant leurs études					
au collège	EA	<input type="text" value="0"/>	au lycée	EC	<input type="text" value="1"/>
				dans l'enseignement sup.	EF <input type="text" value="1"/>
Nbre d'enfants à charge en garde partagée poursuivant leurs études					
au collège	EB	<input type="text" value="0"/>	au lycée	ED	<input type="text" value="0"/>
				dans l'enseignement sup.	EG <input type="text" value="0"/>

DETAIL DES REVENUS

	Déclarant 1	Déclarant 2	P.à charge	
Traitements, salaires	51 606	8 370	0	59 976
Déduction 10% ou frais réels	5 161	837	0	5 998
Salaires, pensions, rentes nets	46 445	7 533	0	53 978
Rev. de capitaux mobiliers nets				13 796
Revenus fonciers nets				0
REVENU BRUT GLOBAL				67 774

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL

	Déclaré	Retenu		
CSG déductible	704	704		
TOTAL DES CHARGES				704

REVENU IMPOSABLE

Revenu imposable hors quotient				67 070
--------------------------------	--	--	--	--------

DROITS SIMPLES

Montant des droits simples				5 899
Tranche marginale d'imposition (%)			30	
Décote				0

REDUCTIONS D'IMPOT

	Déclaré	Retenu	Déduit	Imputé
Enfants poursuivant des études	0	0	336	336
Dons aux oeuvres et partis politiques	61	61	40	40
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT				376

IMPOT BRUT

Impôt avant imputations				5 523
-------------------------	--	--	--	-------

IMPOT NET				
	Déclaré	Plafond	Retenu	Imputé
IMPUTATIONS RESTITUABLES				
Crédit d'impôt cotisations syndicales	159	159	105	105

IMPOT				
IMPOT SUR LE REVENU : MONTANT NET				5 418
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION : NET A PAYER (Euros)				5 418
REVENU FISCAL DE REFERENCE				67 070

AVIS SOCIAL

IMPÔT SUR LE REVENU - Loi de Finances pour 2014	Nom et adresse d'imposition
Domicile fiscal: Métropole	Monsieur REVELLAT PHILIPPE & Madame REVELLAT Evelyne 129 Boulevard PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE Date de naissance : 28/12/1960 Date de nais. du conjoint ou du partenaire : 15/02/1961 Changement de situation de famille dans l'année : Non

PRELEVEMENT SOCIAL				
Base du prélèvement social			0	
Crédit d'impôt revenus étrangers			0	
Prélèvement social : montant net				0
Contribution additionnelle au prélèvement social				0

CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE				
Base imposable à la C.S.G. au taux de 8,2%			0	
Base imposable à la C.S.G. au taux de 7,5%			0	
Base imposable à la C.S.G. au taux de 6,6%			0	
Base imposable à la C.S.G. au taux de 6,2%			0	
Base imposable à la C.S.G. au taux de 3,8%			0	
Crédit d'impôt revenus étrangers			0	
C.S.G. montant net à payer				0
Base de la C.S.G. déductible			0	
C.S.G. déductible sur la décl. des revenus de 2014				0

CONTRIBUTION POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE				
Base imposable à la C.R.D.S.			0	
Crédit d'impôt revenus étrangers			0	
C.R.D.S. montant net				0

PRELEVEMENT DE SOLIDARITE				
Base du prélèvement de solidarité net			0	
Prélèvement de solidarité net				0

CONTRIBUTIONS SALARIALES				
Base imposable à la contribution salariale de 10%			0	
Contribution salariale de 10%				0
Base imposable à la contribution salariale de 30%			0	
Contribution salariale de 30%				0

TOTAL A PAYER				
TOTAL A PAYER (Euros)				0

DONNEES SAISIES

IMPÔT SUR LE REVENU - Loi de Finances pour 2014	Nom et adresse d'imposition				
Domicile fiscal: Métropole	Monsieur REVELLAT PHILIPPE & Madame REVELLAT Evelyne 129 Boulevard PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE Date de naissance : 28/12/1960 Date de nais. du conjoint ou du partenaire : 15/02/1961 Changement de situation de famille dans l'année : Non				
Situation Famille M	Cas partic. Enf. Maj. Célibat. 0	Enf. Mariés ou chargés de famille 0	Pers. Rec. Infirmes 0	NOMBRE PARTS 3	
Enf. mineurs ou infirmes en garde exclusive F <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="2"/> dont infirme(s) G <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="0"/>					
Enf. mineurs ou infirmes en garde partagée H <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="0"/> dont infirme(s) I <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="0"/>					
Nbre d'enfants à charge en garde exclusive poursuivant leurs études					
au collège	EA <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="0"/>	au lycée	EC <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="1"/>	dans l'enseignement sup.	EF <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="1"/>
Nbre d'enfants à charge en garde partagée poursuivant leurs études					
au collège	EB <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="0"/>	au lycée	ED <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="0"/>	dans l'enseignement sup.	EG <input style="width: 40px; text-align: center;" type="text" value="0"/>

Code	Valeur	Libellé
1AJ	51 606 €	TS : Revenus d'activité (déclarant 1)
1AX	Oui	TS - Prime pour l'emploi : activité à temps plein sur l'année (déclarant 1)
1BJ	8 370 €	TS : Revenus d'activité (déclarant 2)
1BX	Oui	TS - Prime pour l'emploi : activité à temps plein sur l'année (déclarant 2)
2BH	13 796 €	RM : Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS et 2TR soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible
2TR	1 €	RM sans abattement : produits de placements à revenus fixes
2TS	13 795 €	RM sans abattement : produits des contrats d'assurance vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions
4BA	11 605 €	RF : Revenus fonciers imposables
4BD	13 306 €	RF : Déficit antérieurs non encore imputés
4BZ	Oui	Vous avez souscrit une déclaration 2044 spéciale
7AC	159 €	Cotisations syndicales des salariés et pensionnés (déclarant 1)
7UF	61 €	Réduction : Autres dons (associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général)